

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Vanessa Moore](#)

<https://www.cadre21.org/membres/050611510a85c4d7864f12fb>

Date d'obtention : 2024-06-06 19:15:43

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Je dois rencontrer l'auteur du signalement et le rassurer.

Évaluer l'incident en posant les questions qui sont sur le rapport d'incident de la trousse pour déterminer l'amorce, la nature, les intentions et la portée.

Ne pas porter de jugement, être dans la bienveillance.

Voir si d'autres personnes sont à rencontrer selon les informations recueillis. Remplir une grille d'évaluation pour chaque personne rencontrée.

Si des images sont encore sur des appareils, je ne les regarde pas et je confisque le téléphone pour le remettre au service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que si c'est un parent qui vient vers nous, on le redirige vers la police.

Si c'est la police qui nous demande de rencontrer un élève, on dit non.

Même si la situation s'avère être un acte d'impulsivité, je dois remplir les grilles d'évaluation pour chaque personne concernées

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Dans le cas d'un acte malveillant, et où je n'aurais pas la collaboration du jeune, ce contexte pourrait me mettre mal à l'aise mais je sais que tout ce que j'aurais à faire c'est de téléphoner au service de police.